

Arrêté n°220419CONC

ARRETE FIXANT LA LISTE D'APTITUDE DU CONCOURS DE TECHNICIEN – SESSION 2022

Nous, Président du centre de gestion du Doubs,

Vu

- les articles L. 325-1 à L.325-22, L.325-26 à L. 325-31, L. 325-38 à L.325-46 du code général de la fonction publique,
- la loi n° 2016.483 du 20 avril 2016 modifiée relative à la déontologie et aux droits et obligations des fonctionnaires,
- la loi n° 2017.86 du 27 janvier 2017 relative à l'égalité et la citoyenneté
- le décret n° 81.317 du 7 avril 1981 modifié, fixant les conditions dans lesquelles certains pères ou mères de famille bénéficient d'une dispense de diplôme pour se présenter à divers concours,
- le décret n° 94.163 du 16 février 1994 modifié ouvrant aux ressortissants des Etats membres de la Communauté européenne autres que la France l'accès à certains cadres d'emplois de la fonction publique territoriale,
- le décret n° 95.681 du 9 mai 1995 modifié fixant les conditions d'inscription des candidats aux concours d'accès à la fonction publique de l'Etat par voie télématique,
- le décret n° 2002.872 du 3 mai 2002 relatif au troisième concours de recrutement pour certains cadres d'emplois de la fonction publique territoriale,
- le décret n° 2007.196 du 13 février 2007 relatif aux équivalences de diplômes requises pour se présenter aux concours d'accès aux corps et cadres d'emplois de la fonction publique,
- le décret n° 2008.512 du 29 mai 2008 relatif à la formation statutaire obligatoire des fonctionnaires territoriaux,
- le décret n° 2010.311 du 22 mars 2010 relatif aux modalités de recrutement et d'accueil des ressortissants des Etats membres de l'Union Européenne ou d'un autre état partie à l'accord sur l'espace économique européen, dans un corps, un cadre d'emplois ou un emploi de la fonction publique Française,
- le décret n° 2010.1357 du 09 novembre 2010 portant statut particulier du cadre d'emplois des techniciens territoriaux,
- le décret n° 2010.1361 du 09 novembre 2010 fixant les modalités d'organisation des concours pour le recrutement des techniciens territoriaux,
- le décret n° 2013.593 du 05 juillet 2013 relatif aux conditions générales de recrutement et d'avancement de grade et portant dispositions statutaires diverses applicables aux fonctionnaires de la fonction publique territoriale,
- le décret n° 2013.908 du 10 octobre 2013 relatif aux modalités de désignation des membres des jurys et des comités de sélection pour le recrutement et la promotion des fonctionnaires relevant de la fonction publique de l'Etat, de la fonction publique territoriale et de la fonction publique hospitalière,
- le décret n° 2015.1385 du 29 octobre 2015 relatif à la durée de la formation d'intégration dans certains cadres d'emplois de la fonction publique territoriale,
- le décret n° 2016.1372 du 12 octobre 2016 modifiant, pour la fonction publique territoriale, certaines dispositions générales relatives aux fonctionnaires de catégorie C et divers statuts particuliers de cadres d'emplois de fonctionnaire de catégories C et B,
- le décret n° 2018-114 du 16 février 2018 relatif à la collecte de données à caractère personnel relatives aux caractéristiques et au processus de sélection des candidats à l'accès à la fonction publique et créant la « Base concours »,
- le décret n° 2020-437 du 16 avril 2020 pris pour l'application des articles 5 et 6 de l'ordonnance n° 2020-351 du 27 mars 2020 relative à l'organisation des examens et concours pendant la crise sanitaire née de l'épidémie de covid-19

- le décret n° 2020-523 du 04 mai 2020 relatif à la portabilité des équipements contribuant à l'adaptation du poste de travail et aux dérogations aux règles normales des concours, des procédures de recrutement et des examens en faveur des agents publics et des candidats en situation de handicap,
- le décret n° 2020-1262 du 16 octobre 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de covid-19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire
- le décret n° 2020-1695 du 24 décembre 2020 pris pour l'application des articles 7 et 8 de l'ordonnance n° 2020-1694 du 24 décembre 2020 relative à l'organisation des examens et concours pendant la crise sanitaire née de l'épidémie de covid-19,
- le décret n° 2021-140 du 10 février 2021 prorogeant l'application des dispositions relatives à l'organisation des examens et concours d'accès à la fonction publique pendant la crise sanitaire née de l'épidémie de covid-19,
- le décret n° 2021-376 du 31 mars 2021 pris en application de l'article 36 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale en vue de limiter l'inscription d'un candidat à un concours permettant l'accès à un emploi du même grade organisé simultanément par plusieurs centres de gestion,
- le Code du Sport, Titre II, Chapitre 1, disposant en son article L222-3 que les sportifs de haut niveau peuvent faire acte de candidature aux concours publics, sans remplir les conditions de diplômes,
- l'arrêté du 26 juillet 2007 fixant les équivalences de diplômes requises pour se présenter au concours d'accès aux corps et cadres d'emplois de la fonction publique subordonnés à la possession de diplômes ou titres sanctionnant un niveau déterminé relevant d'une formation générale ou de plusieurs spécialités de formation,
- l'arrêté du 15 juillet 2011 fixant le programme des épreuves des concours et examens professionnels pour l'accès au grade de technicien, technicien principal de 2^{ème} classe et technicien principal de 1^{ère} classe au cadre d'emplois des techniciens territoriaux,
- l'arrêté fixant annuellement la liste des membres du jury de concours et examens prévue pour le recrutement aux grades des cadres d'emplois de catégories A, B et C de la Fonction Publique Territoriale établi par le Président du centre de gestion du Doubs,
- la convention cadre pluriannuelle entre les centres de gestion de l'Interrégion Est conventionnés,
- l'arrêté portant organisation d'un concours de technicien, session 2022, en date du 10 août 2021,
- l'arrêté fixant la liste des candidats admis à concourir au concours de technicien, session 2022, en date du 29 mars 2022,
- l'arrêté fixant la liste des membres du jury du concours de technicien, session 2022, en date du 07 avril 2022,
- l'arrêté fixant la liste des membres correcteurs du concours de technicien, session 2022, en date du 03 mai 2022,
- l'arrêté modifiant la liste des candidats admis à concourir au concours de technicien, session 2022, en date du 09 juin 2022,
- l'arrêté modifiant la liste des membres du jury du concours de technicien, session 2022, en date du 28 juillet 2022,
- l'arrêté fixant la liste des examinateurs adjoints aux jurys du concours de technicien, session 2022, en date du 28 juillet 2022,
- le procès-verbal d'admission en date du 27 septembre 2022,
- les demandes de réinscription parvenues au centre de gestion du Doubs,

Considérant

- les lauréats restant inscrits sur la liste d'aptitude,
- Considérant le recensement effectué auprès des centres de gestion de la Côte d'Or, du Doubs, du Jura, de la Nièvre, du Bas-Rhin, du Haut-Rhin, de Haute-Saône, de Saône et Loire, de l'Yonne et du Territoire de Belfort,

Arrêtons

ARTICLE 1:

La liste d'aptitude au concours de technicien, session 2022, est arrêtée comme suit :

NOMS	Prénoms	Spécialités
AERENS	Marina	Prévention et gestion des risques, hygiène, restauration
AGUSTI	Julie	Prévention et gestion des risques, hygiène, restauration
AMOROS	Charline	Prévention et gestion des risques, hygiène, restauration
ARNOUX	Elise	Espaces verts et naturels
AUBERT	Marie	Réseaux, voirie et infrastructures
BADER	Guillaume	Services et intervention techniques
BAILLE	Rémi	Espaces verts et naturels
BARBIER	Philippe	Services et intervention techniques
BARTZEN	Emilie	Réseaux, voirie et infrastructures
BASSIN	Norman	Espaces verts et naturels
BEDO	Jean-Louis	Services et intervention techniques
BELLE	Aurélien	Aménagement urbain et développement durable
BERTHIER	Lionel	Réseaux, voirie et infrastructures
BEZ	Charlotte	Prévention et gestion des risques, hygiène, restauration
BICHET	Olivier	Réseaux, voirie et infrastructures
BICHO	David	Services et intervention techniques
BILLOTTE	Yannick	Ingénierie, informatique et systèmes d'information
BOGEY	Nicolas	Prévention et gestion des risques, hygiène, restauration
BONNAMOUR	Frédéric	Espaces verts et naturels
BOUREAU	Matthias	Espaces verts et naturels
BOUTRELLE	Emmanuel	Services et intervention techniques
BRUN	Nicolas	Artisanat et métiers d'art
BRUNSTEIN	Julie	Métiers du spectacle
BURNER	Cedric	Ingénierie, informatique et systèmes d'information
CASARIN	Franck	Services et intervention techniques
CESCHIN	Nicolas	Bâtiments, génie civil
CHAUCHE	Florian	Aménagement urbain et développement durable
CHOGNARD	Delphine	Ingénierie, informatique et systèmes d'information
CHOLLET	Christophe	Bâtiments, génie civil
CORTAMBERT	Kevin	Aménagement urbain et développement durable
COUSIN	Yoann	Services et intervention techniques
COUVIDOU	Elise	Espaces verts et naturels
CRESPY	Cedric	Ingénierie, informatique et systèmes d'information
CREUZET	Francois	Réseaux, voirie et infrastructures
CROISSANT	Gaël	Réseaux, voirie et infrastructures
DEBLAY	Amandine	Prévention et gestion des risques, hygiène, restauration

DELAMARCHE	David	Réseaux, voirie et infrastructures
DEMAREY	Graziella	Bâtiments, génie civil
DENIS	Maud	Réseaux, voirie et infrastructures
DESBOIS	Karine	Réseaux, voirie et infrastructures
DESCLOUX	Adeline	Artisanat et métiers d'art
DESMEULES DENIOT	Peggy	Artisanat et métiers d'art
DHUEZ	Cedric	Ingénierie, informatique et systèmes d'information
DOUZILLE	Pierre-Hervé	Services et intervention techniques
DREISTADT	Mathieu	Espaces verts et naturels
DROUHOT	Christele	Aménagement urbain et développement durable
DUBAIL	Mélanie	Bâtiments, génie civil
DUCOTTET	Florent	Réseaux, voirie et infrastructures
DUCRET	Alexandre	Réseaux, voirie et infrastructures
DUFLOUX	Anthony	Réseaux, voirie et infrastructures
DUROYON	Magali	Prévention et gestion des risques, hygiène, restauration
EL JORFI	Aziz	Aménagement urbain et développement durable
ENDERLIN	Jean	Ingénierie, informatique et systèmes d'information
FAVRELLE	Pierre	Métiers du spectacle
FEDERICO	Corinne	Bâtiments, génie civil
FERREIRA	Jean-Baptiste	Services et intervention techniques
FERREIRA	Priscilla	Espaces verts et naturels
FETTIG	Jean-Charles	Bâtiments, génie civil
FIACRE	Pierre-Gilles	Réseaux, voirie et infrastructures
FIELD SERTOUR	Marie-Anne	Aménagement urbain et développement durable
FILALI	Sélim	Ingénierie, informatique et systèmes d'information
FOISSARD	Eloise	Services et intervention techniques
GAUDIOT	Emmanuel	Réseaux, voirie et infrastructures
GAZAGNE	Aurelien	Ingénierie, informatique et systèmes d'information
GEGOUT	David	Services et intervention techniques
GIAMPICCOLO	Dominique	Services et intervention techniques
GONNOT	Sarah	Réseaux, voirie et infrastructures
GRAFFE	Laurent	Espaces verts et naturels
GRANDJEAN	Lionel	Prévention et gestion des risques, hygiène, restauration
GRIVET	Geoffroy	Services et intervention techniques
GUTLEBEN	Emmanuel	Réseaux, voirie et infrastructures
GUTOWSKI	Jerome	Réseaux, voirie et infrastructures
HECHT	Nathalie	Services et intervention techniques
HERBERT	Arnaud	Espaces verts et naturels
HERVIEU	Pierre	Bâtiments, génie civil
HEYBECK	Gilles	Réseaux, voirie et infrastructures
HOFFNER	Cédric	Réseaux, voirie et infrastructures
HUGUENIN	Alister	Ingénierie, informatique et systèmes d'information

HUMBERT	Pascal	Ingénierie, informatique et systèmes d'information
HUOT	Jean-Michel	Services et intervention techniques
JEANNIN	Cedric	Réseaux, voirie et infrastructures
JOANNELLE	Vincent	Services et intervention techniques
KEMPF	Anaïs	Réseaux, voirie et infrastructures
KOEPF	Julien	Espaces verts et naturels
LAGRANGE	Anthony	Ingénierie, informatique et systèmes d'information
LAMIRAULT	Sophie	Espaces verts et naturels
LEYDET	Jean-Charles	Prévention et gestion des risques, hygiène, restauration
LUCENET	Barbara	Réseaux, voirie et infrastructures
MAITRE MC GREGOR	Antoine	Espaces verts et naturels
MARCHICA	Lilian	Ingénierie, informatique et systèmes d'information
MARTIN	Hélène	Aménagement urbain et développement durable
MARTIN	Aurélien	Réseaux, voirie et infrastructures
MATHEY	Adrien	Espaces verts et naturels
MATTRAY	Benjamin	Réseaux, voirie et infrastructures
MAURICE	Jean-Guillaume	Espaces verts et naturels
MAZOYER	Geoffrey	Ingénierie, informatique et systèmes d'information
MESSE	Raynald	Ingénierie, informatique et systèmes d'information
MICHEL	Emilie	Ingénierie, informatique et systèmes d'information
MILLOT	Sebastien	Réseaux, voirie et infrastructures
MOÏNO	Grégory	Services et intervention techniques
MOISSONNIER	Luc	Réseaux, voirie et infrastructures
MOLLARD	Sebastien	Espaces verts et naturels
NAULOT	Nicolas	Ingénierie, informatique et systèmes d'information
OUADAH	Nicolas	Réseaux, voirie et infrastructures
PARRA	Sébastien	Services et intervention techniques
PELLETIER	Alexandra	Ingénierie, informatique et systèmes d'information
PELLETIER	Elodie	Ingénierie, informatique et systèmes d'information
PENOTET	Philippe	Services et intervention techniques
PERTON	Benoît	Métiers du spectacle
PESCI	Julien	Espaces verts et naturels
PETEUIL	Robert	Services et intervention techniques
POIROT	Thomas	Espaces verts et naturels
QUINOT	William	Réseaux, voirie et infrastructures
RACLOT	Thomas	Ingénierie, informatique et systèmes d'information
RENARD	Yannick	Réseaux, voirie et infrastructures
RIGNAULT	Julien	Artisanat et métiers d'art
RITTER	Thierry	Réseaux, voirie et infrastructures

RIVIERE	Manurêva	Prévention et gestion des risques, hygiène, restauration
ROGEON	Laurent	Ingénierie, informatique et systèmes d'information
SAVRE	Thomas	Espaces verts et naturels
SCHERRER	Christian	Services et intervention techniques
SCHREIBER	Maxime	Espaces verts et naturels
SPASIC	Benjamin	Services et intervention techniques
STEPAN	Pierre	Bâtiments, génie civil
TAILLARD	Angélique	Réseaux, voirie et infrastructures
TONNERRE	Maxime	Artisanat et métiers d'art
VERNIER	Fabrice	Réseaux, voirie et infrastructures
VILLEMIN	Rémi	Réseaux, voirie et infrastructures
VINOT	Alexandre	Espaces verts et naturels
WERLY	Lionel	Bâtiments, génie civil
ZIMMERMANN	Claude	Ingénierie, informatique et systèmes d'information
ZOLLINGER	Rémy	Prévention et gestion des risques, hygiène, restauration
Soit un total de 132 candidats		

Cette liste comprend les lauréats du concours organisé au titre de l'année 2022 ainsi que les lauréats ayant demandé leurs réinscriptions sur la liste d'aptitude en application de l'article 24 du décret n°2013-593 du 05 juillet 2013.

ARTICLE 2 :

L'inscription sur la liste d'aptitude, pour les lauréats de la session 2022, prendra effet à la date de visa de préfecture du présent arrêté.

La liste d'aptitude est d'une validité nationale de deux ans, renouvelable deux fois, à condition que le lauréat demande, **par écrit**, à être maintenu sur cette liste au terme des deux premières années suivant son inscription initiale et au terme de la troisième année.

ARTICLE 3 :

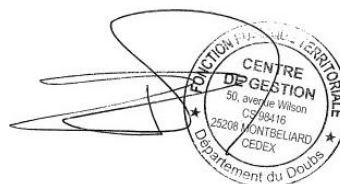
Le Président du centre de gestion du Doubs charge ses services de l'exécution du présent arrêté.

Ampliation du présent arrêté sera transmise au représentant de l'Etat, affichée dans les locaux du centre de gestion du Doubs, de la délégation régionale du CNFPT, et des centres de gestion de l'Interrégion Est conventionnés.

Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Besançon dans un délai de 2 mois.

Fait à Montbéliard, le 04 octobre 2022

Le Président du centre de gestion



Christian Hirsch